

# AÉROPORT / ENQUÊTE PUBLIQUE Les premiers témoignages montrent une inquiétude sur le bruit

**Environnement.** Une dizaine de personnes est venue témoigner au service urbanisme dans le cadre de l'enquête publique sur le projet du Plan d'exposition au bruit de l'aéroport de Bron. Elles dénoncent, avant tout, le bruit des hélicoptères et des avions à réaction, et par dessus tout, ne veulent à aucun prix, une augmentation du trafic

L'enquête publique sur projet du futur Plan d'exposition au bruit (PEB) de l'aéroport de Lyon-Bron a débuté la semaine dernière, le 6 septembre, avec la tenue de la première permanence du commissaire-enquêteur Henri Caldaïrou au service de l'Urbanisme de la mairie de Bron. Une seule personne, Mme Aulas, secrétaire de Mariba, l'association de défense des riverains de l'aéroport, s'est présentée ce premier jour pour discuter avec le médiateur.

Depuis, huit autres personnes se sont signalées pour faire part de leur avis, par écrit, sur les registres tenus à disposition au

service urbanisme pendant toute l'enquête.

Globalement, toutes dénoncent les nuisances sonores de l'aéroport et ciblent avant tout les hélicoptères et les avions à réaction. Des vols d'hélicoptères pas toujours réalisés par l'armée ou la sécurité civile sont pointés du doigt, ainsi que la hauteur non réglementaire de ces vols. « Les pilotes d'hélicoptères, ne pourraient-ils pas faire l'effort de voler plus à l'Est, sur des terrains non construits », s'interroge-t-on. À se demander si les « maisons ne sont pas dans un couloir aérien ».

Concernant les avions à réaction, une personne juge que leur trafic a augmenté « très

nettement depuis quelques mois ».

Dans tous les cas, les habitants pensent qu'une augmentation à l'avenir du trafic est inenvisageable dans les proportions qu'évoque le projet, à savoir passer de 70 000 à 120 000 mouvements d'ici 2030.

À ce sujet, nous avons rencontré le commissaire-enquêteur le 6 septembre. Il nous avait bien précisé que ce chiffre de 120 000 mouvements était une hypothèse haute, et non pas un objectif de la direction. Il avait également expliqué, que prendre ce chiffre pour l'équation permettant de calculer l'étendue des quatre zones d'impact du bruit, permettait de mieux se prémunir à long terme contre les nuisances sonores. Prendre un chiffre moins élevé pourrait vite rendre caduque le plan si le trafic progressait rapidement, ouvrant alors des possibilités de vides juridiques. Les habitants ne se sont pas



■ Les habitants dénoncent le bruit des hélicoptères volant au dessus des habitations. Un Brondillant a demandé que les pilotes privilégient le survol des terrains non construits à l'Est. Photo DR

appesantis sur cette précaution et ont plutôt voulu signifier leur opposition à un accroissement du trafic. L'opposante du maire PS Annie Guillemot, Elisabeth Brissy-Queyranne a ainsi écrit un petit texte dans ce sens. Certains n'en veulent même plus du tout. « Avec le départ de l'aviation à Saint-Exupéry, Bron était devenue tranquille, c'est maintenant un retour en arrière ». Mais les habitants sont sceptiques. « En voyant l'extension des bâtiments, même s'il est dit qu'ils le sont pour de l'aménagement ou de la réparation, ils pourront être utilisés à d'autres fins à l'avenir ». Une personne se demande même si elle ne va pas déménager !

L'enquête publique se termine le 7 octobre avec la dernière permanence du commissaire enquêteur à Bron de 9 à 12 heures, toujours au service de l'urbanisme. L'occasion pour ceux qui n'ont pu venir le

6 septembre de rencontrer l'interlocuteur de l'État. Un chargé de mission qui, au total, aura tenu huit permanences, deux dans chaque commune retenue, à savoir Bron, Saint-Priest, Chassieu et Vaulx-en-Velin, tout en sachant que le dossier est consultable dans toutes les mairies des villes impactées, soit sept au total avec Mions, Villeurbanne, Décines. ■

Christophe Gallet

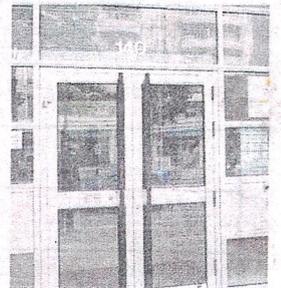
## Des associations de Vaulx-en-Velin se mobilisent via internet

Si à Bron, une dizaine de personnes est venue donner son avis par écrit, ailleurs, d'autres moyens commencent à être utilisés. C'est le cas à Vaulx-en-Velin où plusieurs associations se sont réunies pour lancer une pétition sur internet, sur le site MesOpinions.com. Les auteurs réclament « la stabilisation du nombre de mouvements sur l'aéroport pour les vingt prochaines années et la

non-compensation entre type d'aéronefs (ne pas compenser la baisse du nombre de petits avions par une augmentation du nombre de gros-porteurs), le retrait du projet de création de zone D qui va occasionner, si elle est créée, une perte très importante pour les nouveaux acquéreurs du Centre-Ville et du Carré de Soie, et les Vaudais en général ; la mise en place impérative

d'aides publiques à l'isolation pour tous les logements (anciens, récents, futurs) qui seraient en zone D, si cette zone devait être créée ; le retrait de tous les permis de construire récemment signés (aux anciennes normes d'isolation) par la Ville de Vaulx-en-Velin et non encore mis en chantier ». Hier, elle avait recueilli sept signatures, dont cinq lundi...

C. G.



■ Le registre de l'enquête est disponible au service de l'urbanisme, 140, av. F. Roosevelt. Photo C.G.